

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 52772

## AVIS DE CONSTITUTION

## SOCIETE « ERMLYSSE SARL » Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE MAHOU, RESIDENCE LES MANGUIERS, 25 BP 2052 ABJ 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Juil. 2018, et enregistrés au CEPICI le 01 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ERMLYSSE SARL ».

<u>Objet:</u> Prestation de services, négoces, vente et livraison de fournitures de bureaux, consommables et matériels informatiques, vente et livraison de marchandises diverses, BTP, Prestations diverses.

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - COCODY ANGRE MAHOU, RESIDENCE LES MANGUIERS, 25 BP 2052 ABJ 25

**GERANT:** Monsieur TOHOUA GUEY ADJIBI CHRISTIAN MARTIAL.

<u>RCCM:</u> n°CI-ABJ-2018-B-19988 du 01/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

**Durée:** 99 ans

<u>Dépôt au greffe:</u> n°18754 du 01/08/2018

